

African Economic Outlook 2011: Africa and its Emerging Partners

Summary in French



Perspectives économiques en Afrique 2011 : L'Afrique et ses partenaires émergents

Résumé en français

- Les économies africaines ont relativement bien supporté la crise économique et financière mondiale en 2009, avant de rebondir en 2010. Le continent devrait poursuivre sur cette lancée même si de forts vents adverses – événements politiques en Afrique du Nord ou flambée des produits pétroliers et alimentaires – vont contrarier son expansion en 2011. La situation en Libye et en Côte d’Ivoire illustre une nouvelle fois à quel point les populations souffrent et les économies pâtissent quand les transitions politiques ne s’effectuent pas de façon pacifique.
- L’édition 2011 des *Perspectives économiques en Afrique* revient sur la crise mondiale et la manière dont le continent, les régions et les pays qui la composent l’ont traversée, avant de se projeter dans les années 2011 et 2012. Son chapitre thématique s’attache aux relations entre le continent et ses partenaires émergents ; elle éclaire sous un nouveau jour leurs conséquences sur le développement de l’Afrique.

Performances et perspectives en Afrique

Les économies africaines sont sorties du creux provoqué par la récession mondiale. En 2010, le *taux de croissance moyen de l'Afrique* s'est établi à 4.9 %, en progression par rapport aux 3.1 % de 2009. Les événements politiques en Afrique du Nord devraient cependant ralentir la croissance du continent en 2011 au rythme de 3.7 % (estimation). De grandes incertitudes relativisent toutefois les prévisions. Les inconnues concernent d'une part l'économie mondiale – et notamment l'impact du séisme et de la catastrophe nucléaire au Japon – et, d'autre part, la scène africaine – notamment les répercussions dans les pays voisins des événements de Libye et de Côte d'Ivoire. Sous réserve d'un retour à la normalité économique dans ces deux pays, le taux de croissance moyen du continent devrait rebondir à 5.8 % en 2012.

L'Afrique du Nord, avec une croissance estimée à moins de 1 %, sera sans doute la seule région d'Afrique à connaître en 2011 une croissance inférieure à celle de 2010 (4.6 %). Si la vie économique y reprend son cours, la croissance devrait cependant rebondir en 2012. *L'Afrique de l'Est* conservera probablement un rythme de croissance supérieur à 6 % sur toute la période de projection alors qu'en *Afrique de l'Ouest*, un certain fléchissement est attendu, sous la barre des 6 %, suite aux événements de Côte d'Ivoire. En *Afrique australe* et en *Afrique centrale*, le rythme de la croissance devrait également s'accélérer, sans pour autant atteindre les niveaux de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique de l'Ouest.

Les politiques monétaires devraient progressivement se durcir face aux pressions inflationnistes liées à l'augmentation des prix des denrées alimentaires et de l'énergie. Mais comme les tensions de l'inflation sous-jacente devraient rester faibles dans la plupart des cas, elles n'exigeront pas un encadrement trop rigoureux. Il faudra davantage se préoccuper de l'inflation hors énergie et produits alimentaires ou des anticipations inflationnistes que d'une augmentation ponctuelle de l'inflation globale.

Le *déficit budgétaire* moyen du continent devrait se creuser en 2011, passant sous la barre des 4 % du PIB, puis se redresser en 2012, légèrement au-dessus de la barre des 3 %. Cette moyenne masque d'importants écarts d'un pays à l'autre. Les déficits pourraient par ailleurs fortement s'alourdir si l'aide publique au développement (APD) n'est pas à la hauteur des attentes, du fait des difficultés budgétaires des pays donateurs, et si les gouvernements africains se mettent à subventionner le carburant et les produits alimentaires pour protéger les ménages de la flambée des prix. Enfin, un grand nombre de pays prévoient d'organiser des élections nationales en 2011, avec la tentation, pour les autorités sortantes, d'augmenter les dépenses pour flatter l'électorat, au détriment de la discipline budgétaire.

Après le déséquilibre provoqué en 2009 par la chute des cours et des volumes des exportations de produits de base, les *positions extérieures* se sont rétablies en phase avec le redressement des mêmes cours et volumes. Pour autant, les balances courantes n'ont généralement pas retrouvé leurs niveaux d'avant la crise mondiale et, dans certains pays importateurs de pétrole, le déséquilibre s'aggrave.

Alors que la reprise économique actuelle en Afrique devrait réduire la composante conjoncturelle du chômage, le chômage structurel reste élevé dans de nombreux pays. En Afrique du Nord, où l'activité économique a été perturbée par les turbulences politiques, le chômage devrait encore gagner du terrain en 2011. Le *chômage des jeunes* est depuis longtemps problématique dans la région (comme dans bon nombre d'autres pays africains), et il a contribué à l'éruption des troubles politiques qui ont entraîné le renversement des gouvernements en place en Tunisie et en Égypte. Les marchés du travail ne sont pas suffisamment flexibles pour absorber les effectifs grandissants de jeunes travailleurs. Étant donné l'accroissement démographique rapide du continent, les tensions sur les marchés du travail devraient perdurer dans la plupart des pays. Mais en Afrique du Nord et en Afrique australe, la situation pourrait se détendre, car les effectifs des jeunes devraient se stabiliser aux niveaux actuels.

Une approche globale s'impose pour résoudre le problème du chômage en général et du chômage des jeunes en particulier. Il faut simultanément développer l'offre et la demande sur les marchés du travail. Il faut aussi redoubler d'efforts pour améliorer la qualité de la main-d'œuvre, afin que les qualifications des travailleurs correspondent aux besoins des entreprises. Cela vaut également pour les diplômés des universités qui seront confrontés au chômage si leurs compétences ne correspondent pas à des besoins professionnels. Parallèlement, l'offre d'emploi doit être stimulée par une amélioration des conditions générales de la croissance et, en particulier, de l'activité du secteur privé, y compris à travers la création d'entreprises.

Les décideurs africains doivent avoir conscience de ces incertitudes, à la fois mondiales et intérieures. La stabilité économique et sociale doit perdurer, ou bien, là où elle a été chahutée, être rapidement restaurée. Il convient donc de poursuivre des politiques macroéconomiques prudentes tout en adoptant les mesures qui s'imposent pour faire face au renchérissement des matières premières. Dans les pays riches en ressources, une partie de la manne peut être déposée dans des fonds souverains qui donneront les moyens de réagir quand les prix s'effondreront à nouveau ou lorsque les ressources seront épuisées. Étant donné le niveau atteint par les prix alimentaires, les pouvoirs publics qui disposent des moyens nécessaires doivent prévenir les situations de famine en ciblant leurs aides sur les groupes vulnérables, mais éviter les coûteuses subventions générales aux carburants et aux denrées alimentaires. Par ailleurs, l'encadrement de l'agriculture devra être optimisé pour permettre aux producteurs d'investir et d'accroître leur productivité face à la flambée des prix agricoles.

Le premier trimestre 2011 a été l'un des plus agités de toute l'histoire africaine. En Tunisie et en Égypte, des révoltes populaires pacifiques ont conduit au renversement de régimes autoritaires au pouvoir depuis des années. La Libye voisine s'est enfoncée dans une guerre civile qui a provoqué une intervention militaire de forces internationales. Personne ne peut vraiment dire comment la situation va évoluer en Libye, ni quelles répercussions ces événements auront sur ses voisins.

En 2011 le continent connaîtra un nombre record d'élections avec 28 scrutins nationaux dans 20 pays. Un événement électoral majeur s'est déroulé en janvier au Soudan, où s'est tenu dans des conditions pacifiques un référendum en faveur de la partition du Nord et du Sud du pays, prévue en juillet 2011.

Des élections, majoritairement paisibles, ont été organisées dans 13 pays en 2010. Le scrutin présidentiel qui s'est déroulé en Guinée, mettant fin à une crise constitutionnelle provoquée par le coup d'État de 2008, ainsi que le référendum au Kenya ont constitué des étapes majeures après les violences post-électorales de 2008. La crise et la violence généralisée en Côte d'Ivoire à la suite du scrutin présidentiel contesté de novembre ont marqué le point bas de 2010.

L'Afrique et ses partenaires émergents

Le chapitre thématique de l'édition 2011 des *Perspectives économiques en Afrique* s'intéresse à la montée en puissance sur le continent des partenaires émergents. Il analyse les options politiques qui s'offrent aux décideurs africains pour tirer le meilleur parti de l'intégration rapide du continent dans l'économie mondiale. Depuis le début des années 2000, les pays émergents sortent de leur position relativement marginale pour s'imposer comme des partenaires à part entière. Le volume des échanges de l'Afrique avec ses partenaires émergents a doublé en valeur nominale en dix ans, pour représenter désormais 37 % du commerce total du continent. Si la Chine est le premier partenaire émergent de l'Afrique, ayant dépassé les États-Unis en volume, le total des échanges du continent avec ses autres partenaires émergents est supérieur aux seuls échanges avec la Chine. Cette dernière représente toutefois plus du tiers du commerce africain avec des partenaires émergents.

L'Union européenne (UE) et les États-Unis restent la première source d'IDE pour les pays africains. De même, les partenaires traditionnels sont les principaux fournisseurs d'APD, même si la part des partenaires émergents augmente rapidement. Mais ce n'est là que la partie émergée de l'iceberg : les partenaires émergents font appel à toute une palette de modalités de financement qui ne cadrent pas avec les définitions des IDE et de l'APD. Ils privilégient plutôt une approche intégrée de la promotion de leurs exportations en recourant aux investissements directs comme à l'aide au développement.

Les relations commerciales de l'Afrique avec ses partenaires émergents complètent souvent celles qu'elle entretient avec ses partenaires traditionnels. Du fait de leur diversité, les partenaires émergents offrent aux pays africains de nouvelles opportunités pour échanger des produits, des technologies et des modèles de développement. Ils rendent les produits de consommation de masse accessibles aux toutes nouvelles classes moyennes africaines et fournissent des biens adaptés aux conditions de production dans les pays en développement. Ces apports devraient permettre aux entreprises africaines d'augmenter leur productivité et de monter sur les chaînes de valeur mondiales.

Les activités de coopération des partenaires émergents sont généralement complémentaires aussi de celles des partenaires traditionnels. Alors que ces derniers ont axé leur aide, essentiellement l'APD, sur la lutte contre la

pauvreté, la santé, l'éducation et la gouvernance, les partenaires émergents, et pas seulement la Chine, s'attaquent de préférence aux lacunes des infrastructures.

Les exportations de produits manufacturés africains ont pratiquement doublé en dix ans, dopées essentiellement par la demande des partenaires émergents. Les craintes d'un nouvel épisode de surendettement des pays africains que provoquerait cette intensification de la coopération avec des partenaires émergents ne semblent pas fondées. Mais le risque existe, surtout pour les États africains les plus faibles. De même, la montée en puissance des partenaires émergents ne paraît pas aggraver la corruption mesurée par les indicateurs agrégés sur la gouvernance. Mais elle affecte plus ou moins l'autonomie politique des pays, selon la catégorie à laquelle ils appartiennent : les pays riches en ressources peuvent mieux que les autres élargir une marge de manœuvre.

Mais ces tendances globalement bénéfiques n'augurent en rien d'une diversification de l'économie. C'est ici que la politique a son mot à dire. Les pays africains doivent conformer leurs engagements avec les partenaires émergents à leur propre stratégie de développement national, notamment en matière de politique industrielle et agricole sur le long terme. Lorsque les capacités d'absorption sont insuffisantes, les gros investissements dans les infrastructures doivent aller de pair avec une budgétisation adéquate des dépenses d'entretien et se mettre en phase avec la stratégie de développement du pays concerné.

La plupart des pays africains doivent renforcer davantage leur position de négociateur lors des discussions avec les partenaires traditionnels et les partenaires émergents, pour veiller à ce que les partenariats soient réellement bénéfiques pour tous les acteurs en présence et que les pays africains en retirent leur juste part. Les pays africains peuvent par exemple tirer profit du renchérissement des matières premières pour négocier l'installation d'infrastructures permettant la diversification, l'industrialisation et le développement économique, tout en exigeant de leurs partenaires traditionnels qu'ils tiennent leurs engagements en matière d'aide.

L'intégration régionale doit impérativement s'accélérer, pour éviter que les pays africains ne se livrent à une « guerre aux incitations », chacun voulant attirer davantage d'IDE et d'aide que les autres. En renforçant leur coordination, les pays renforceront leur position de négociateur. Par ailleurs et du simple point de vue financier, des projets régionaux de plus grande envergure éveilleront davantage d'intérêt chez les partenaires émergents, surtout quand ces derniers disposent de fonds souverains.

Pour promouvoir l'intégration régionale, les pays africains peuvent jouer sur les complémentarités : aux partenaires traditionnels, les mécanismes d'appui à l'administration des CER, et, aux partenaires émergents, le coup de pouce supplémentaire aux infrastructures transfrontalières. Ce faisant, les uns et les autres aideront à stimuler le commerce interrégional et à enclencher un cercle vertueux, l'approfondissement de l'intégration économique permettant de rapprocher les points de vue des acteurs régionaux.

© OCDE

La reproduction de ce résumé est autorisée à condition que la mention OCDE et le titre original de la publication soient mentionnés.

Les résumés multilingues sont des extraits traduits de publications de l'OCDE parues à l'origine en anglais et en français.

Ils sont disponibles gratuitement sur la librairie en ligne de l'OCDE www.oecd.org/bookshop

Pour plus d'informations, contactez le service des Droits et traductions de l'OCDE, Direction des Affaires publiques et de la communication à l'adresse rights@oecd.org ou par fax au: +33 (0)1 45 24 99 30.

Service des Droits et Traductions de l'OCDE

2 rue André-Pascal, 75116

Paris, France

Consultez notre site Internet www.oecd.org/rights

